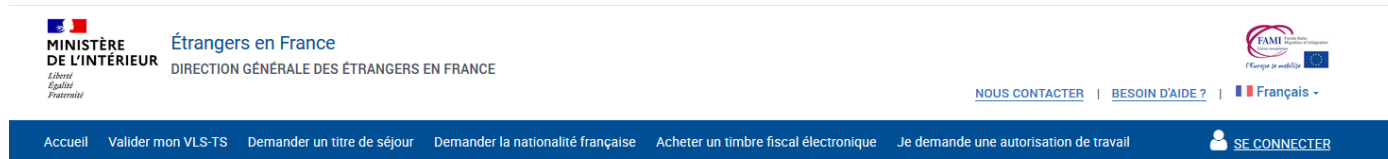


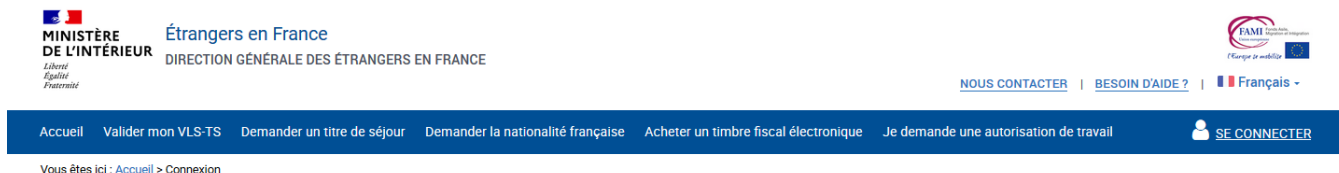
Guide de l'utilisateur Dépôt d'une demande de « changement d'adresse »

Vous êtes titulaire d'un titre de séjour dont la durée de validité à courir est supérieure à 3 mois et vous avez déménagé ?
Vous devez désormais effectuer votre changement d'adresse sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Étape 1 : Cliquer sur le lien ou recopiez-le dans la barre de recherche de votre navigateur. La page d'accueil se présente comme celle-ci :



Étape 2 : Pour effectuer un changement d'adresse, vous devez cliquer sur « je déclare un changement de situation ». Vous devez ensuite vous identifier.



Si vous vous connectez pour la première fois, vous devez indiquer votre numéro de titre de séjour et les dates de validité. Le numéro de votre titre de séjour correspond à une série de 10 chiffres présents sur votre carte (voir image).



Étape 3 : Une fois connecté, vous avez le choix entre deux procédures. Pour un changement d'adresse, vous devez choisir la première procédure.

The screenshot shows the top navigation bar of the 'Étrangers en France' website. The header includes the French flag, the logo of the 'MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR' and 'DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE', and the 'FAMI' logo. A navigation menu contains links for 'Accueil', 'Demander un titre de séjour', 'Demander la nationalité française', 'Acheter un timbre fiscal électronique', and 'Je demande une autorisation de travail'. A user profile icon is visible on the right. Below the navigation bar, the page title is 'Déclarer un changement' and the breadcrumb trail is 'Vous êtes ici : Accueil > Déclarer ou Signaler un changement de situation'. The main heading is 'Veuillez choisir le type de procédure que vous souhaitez réaliser :'. There are two radio button options: 'Je déclare un changement de situation (Domicile)' (selected) and 'Je signale la perte, le vol ou la détérioration de mon titre de séjour'. A 'Je continue' button is located below the options.

Étape 4 : Vous devez ensuite cocher la case « *je déclare un changement d'adresse postale* » et renseigner les champs obligatoires concernant votre nouvelle adresse.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Je déclare un changement d'adresse postale

Ma nouvelle adresse :

Veuillez taper votre adresse dans le champ ci-dessous et sélectionner une des suggestions :

Numéro de voie :

Voie * :

Complément d'adresse :

Code postal :

Code INSEE :

Ville :

NICE

Pays :

N/A

Vous résidez outre-mer et vous ne trouvez pas votre adresse dans les suggestions d'adresse qui vous sont proposées.

Étape 5 : Puis, vous devez joindre votre justificatif de domicile. Vous avez également la possibilité de choisir ou non la re-fabrication de votre titre de séjour. Enfin, vous devez lire et cocher la dernière case.

Justificatifs de domicile datant de moins de 6 mois *

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivants :

- Une facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
- ou une copie du bail de location ;
- ou une copie d'une quittance de loyer ou de taxe d'habitation.

Si hébergement à l'hôtel :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivants :

- Une attestation de l'hôtelier ;
- Une copie de la facture du dernier mois.

Si hébergement chez un particulier :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivants :

- Une attestation de l'hébergeant datée et signée,
- Une copie de sa Carte Nationale d'Identité ou de sa carte de séjour,
- Un acte de propriété ou relevé de taxe d'habitation ou copie de bail de location de l'hébergeant ou une copie d'une facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone ou d'internet.

[Joindre un document](#)

Mise à jour de mon titre de séjour

Je demande la re-fabrication de mon titre de séjour * :

Oui Non

En cochant cette case, je reconnais que toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal et que toute omission peut entraîner des conséquences pour le traitement de ma demande.*

Étape 6 : Une fois le dossier envoyé, vous recevrez par e-mail une confirmation de dépôt.

En cas d'incident technique ou d'impossibilité de déposer votre demande, vous pouvez prendre attache avec le **centre de contact citoyens - CCC (0 806 001 620 ou via le formulaire de contact du site "Étrangers en France").**